

## **L'AEFO propose des améliorations au projet de loi 122 au Comité permanent de l'Assemblée législative à Queen's Park**

**OTTAWA, le 26 février 2014** – Le président de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), M. Carol Jolin, a présenté aujourd'hui un mémoire avec des recommandations qui proposent d'apporter des améliorations au projet de loi 122, Loi concernant la négociation collective dans le système scolaire de l'Ontario, au Comité permanent de l'Assemblée législative à Queen's Park.

Bien que l'AEFO soit d'accord avec l'orientation et la vision du projet de loi, elle propose dix recommandations qui visent à rendre le projet de loi plus efficace pour les intervenantes et intervenants impliqués dans la négociation, dont la mise en place d'une seule table centrale pour le secteur francophone.

« La version initiale du projet de loi est un bon point de départ. Cependant, afin d'assurer un processus équitable pour toutes les parties qui siégeront à une table centrale de négociation, il est important que les partis politiques considèrent sérieusement les amendements proposés par l'AEFO, » a déclaré M. Jolin. « La négociation collective dans le secteur de l'éducation doit être modernisée. C'est pourquoi le gouvernement et les partis d'opposition doivent coopérer pour faire adopter rapidement le projet de loi modifié, » a ajouté le président de l'AEFO.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation (MÉO) a tenu à consulter les parties prenantes pour le projet de loi 122, ce qui permet de croire que la loi qui découlera du projet de loi 122 donnera un cadre législatif adéquat à la négociation 2014, un cadre qui soit clair, transparent, sans surprises et sans ambiguïté.

« Le processus consultatif du gouvernement s'est fait de façon sérieuse et pertinente, » a continué M. Jolin. « Je suis convaincu que le gouvernement tiendra compte des amendements que nous proposons dans le mémoire puisque ces améliorations ont été avancées dans l'intérêt de toutes et de tous. »

Pour consulter le mémoire de l'AEFO, veuillez cliquer au lien suivant :  
[www.aefo.on.ca/memoires/Memoire\\_projet\\_loi\\_122\\_2014.pdf](http://www.aefo.on.ca/memoires/Memoire_projet_loi_122_2014.pdf).

*L'AEFO compte environ 10 000 membres et représente les enseignantes et les enseignants des écoles élémentaires et secondaires de langue française de l'Ontario, tant catholiques que publiques, en plus du personnel professionnel, administratif et de soutien œuvrant dans différents lieux de travail francophones.*

-30-

**Source :**

Marilyne Guèvremont  
Cadre – service des communications  
613 244-2336, poste 309, 613 850-6410  
[mguevremont@aefo.on.ca](mailto:mguevremont@aefo.on.ca)